



Les ARCHERS de SAUMUR

N° agrément FFTA 1249066

vous font part de leur



COMITÉ RÉGIONAL
des PAYS DE LA LOIRE

WEEK-END TIR 3D

Sélectif pour le Championnat de France 2025

SAMEDI 19 JUILLET 2025

DIMANCHE 20 JUILLET 2025

1 Concours : 2 départs

1 Concours : 2 départs

dans les bois de Terrefort (suivre indication parc Saumur Forest Adventures, ZA des Aubrières)

LES CHIENS DOIVENT ETRE TENUS EN LAISSE SUR TOUT LE SITE

	MATIN	APRES-MIDI	Contrôle du matériel sur le parcours
Ouverture du greffe	7h30 – 8h30	13h00 – 13h30	
Echauffement	7h30 – 8h40	13h00 – 13h40	DEPART SIMULTANE
Appel des pelotons	8h45	13h45	
Début des tirs	9h00	14h00	
Résultat des tirs	17h30 environ		

- Pelotons libres de 4 archers par binôme de couleur : 2 archers du même club et 2 TL maxi
- Pré-inscription vivement conseillée jusqu'au **mardi 15 Juillet**

INSCRIPTION (Limitée à 96 archers par départ)

	1 départ	2 départs	3 départs	4 départs
U13 à U18	8 €	14 €	18 €	20 €
U21 à Sénior 3	12 €	18 €	24 €	28 €

* Licence compétition à jour obligatoire

* Chaussures de marche / Bottes conseillées selon la météo

* Récompense sur le score du 1^{er} départ de l'archer aux trois premiers par catégorie si présent aux résultats

RESTAURATION

Buvette sur place avec sandwiches : complet (4€), saucisses (3 €) ou rillettes (2€), chips (0.5€) et gâteau maison (1€)

Sandwich à réserver obligatoirement avant le mardi 15 juillet

Samedi soir : Grande tablée où chacun apporte son repas ou quelque chose à partager

Les inscriptions doivent être réalisées par :

Si paiement sur place au greffe

E-mail : inscription@ja-saumur-tiralarc.com

ou

Téléphone : 06 65 72 47 19

Si paiement en ligne par CB

INTERNET : [en cliquant ici](#)



COORDONNEES GPS :

47.253500°,-0.118500°

Nord : 47°15'12.6" / Ouest : 0°7'6.599"

dans les bois de Terrefort (suivre indication parc Saumur Forest Adventures, ZA des Aubrières)

DROIT A L'IMAGE : Lors de la manifestation des photos peuvent être prises et, pour certaines, visibles sur les réseaux sociaux. Archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer doivent le signaler au greffe.